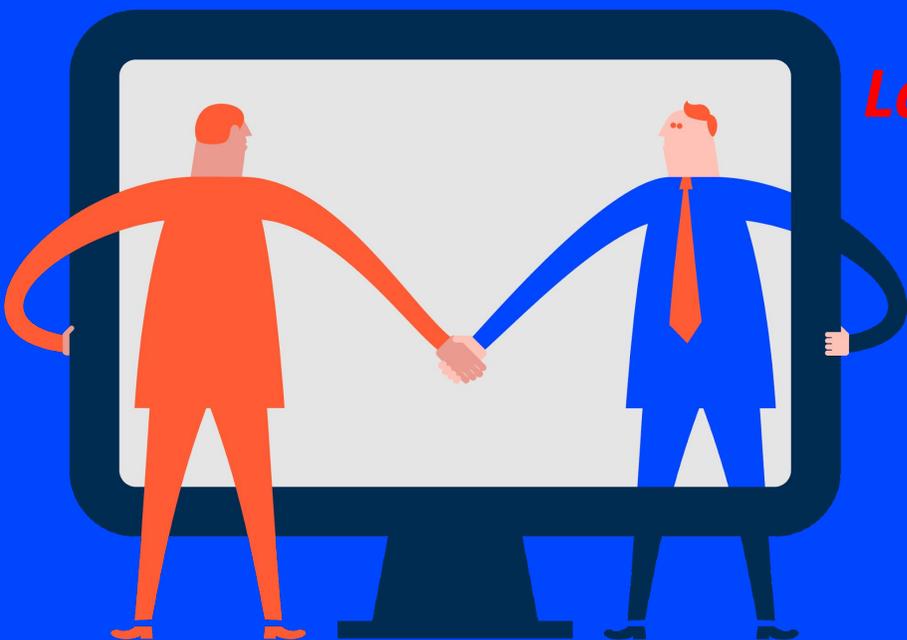


La digitalisation de la fiscalité locale : état des lieux, avancées et perspectives

30 juin 2022, avec la participation de la DGFiP.

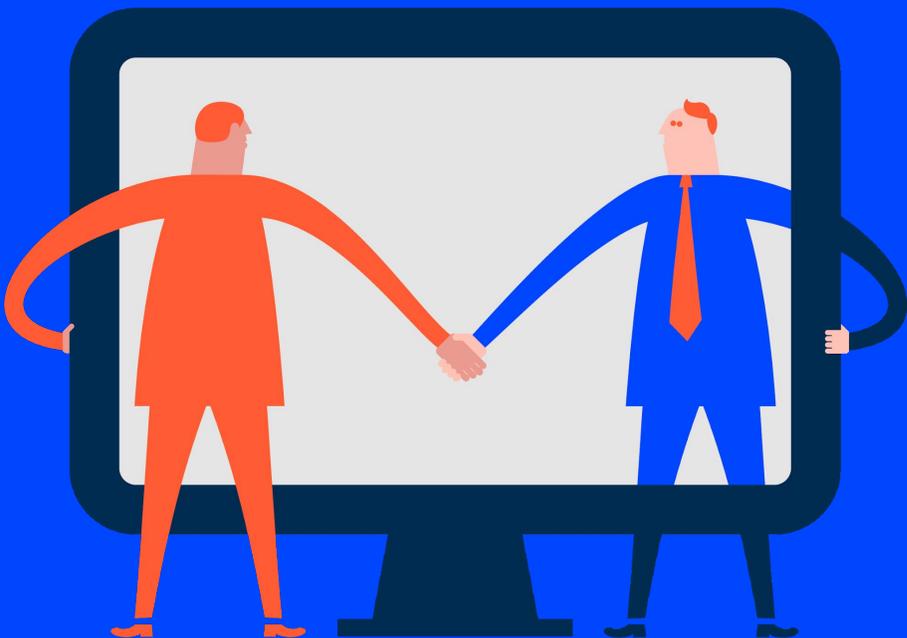
La conférence va bientôt commencer...



La digitalisation de la fiscalité locale : état des lieux, avancées et perspectives

30 juin 2022, avec la participation de la DGFiP.

Bienvenue !



Sommaire

- 1** Introduction
 - ❖ *Présentation des intervenants DGFIP, Fiscalyse et Cegid*
- 2** Point d'actualité sur la fiscalité directe locale
 - ❖ *1 an après l'ouverture de « Gérer Mes Biens Immobiliers » sur le compte fiscal : les premiers constats et les nouveaux outils.*
- 3** Les solutions apportés par Cegid Optitaxes et Fiscalyse
 - ❖ *Lecture automatique des rôles en PDF, retour de la campagne 2021*
 - ❖ *Ajustement des calculs de la simulation pour les locaux professionnels suite au transfert de la part départementale à la commune*
 - ❖ *Nouvelle version de Cegid Optitaxes*
- 4** Questions/Réponses

Intervenants

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

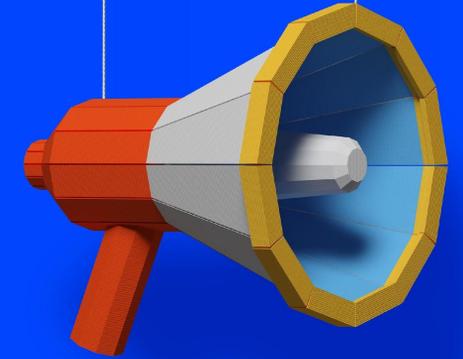
- ❖ Sandrine MAJOREL-DELAGE, Directrice de projet « Gérer Mes Biens Immobiliers » (Bureau GF-1B)
- ❖ Marina FAGES, Cheffe du bureau Cadastre (Bureau GF-3A)
- ❖ Anne-Laure DROUERE, Responsable de division, bureau du Cadastre (GF-3A)

FISCALYSE

- ❖ Henry De BRYAS, Consultant fiscalité locale & SI connexes, Co-fondateur

CEGID

- ❖ Bernard GUILLOU, Responsable produit Cegid Op





1 an après l'ouverture de "Gérer mes biens immobiliers" sur le compte fiscal : les premiers constats et les nouveaux outils

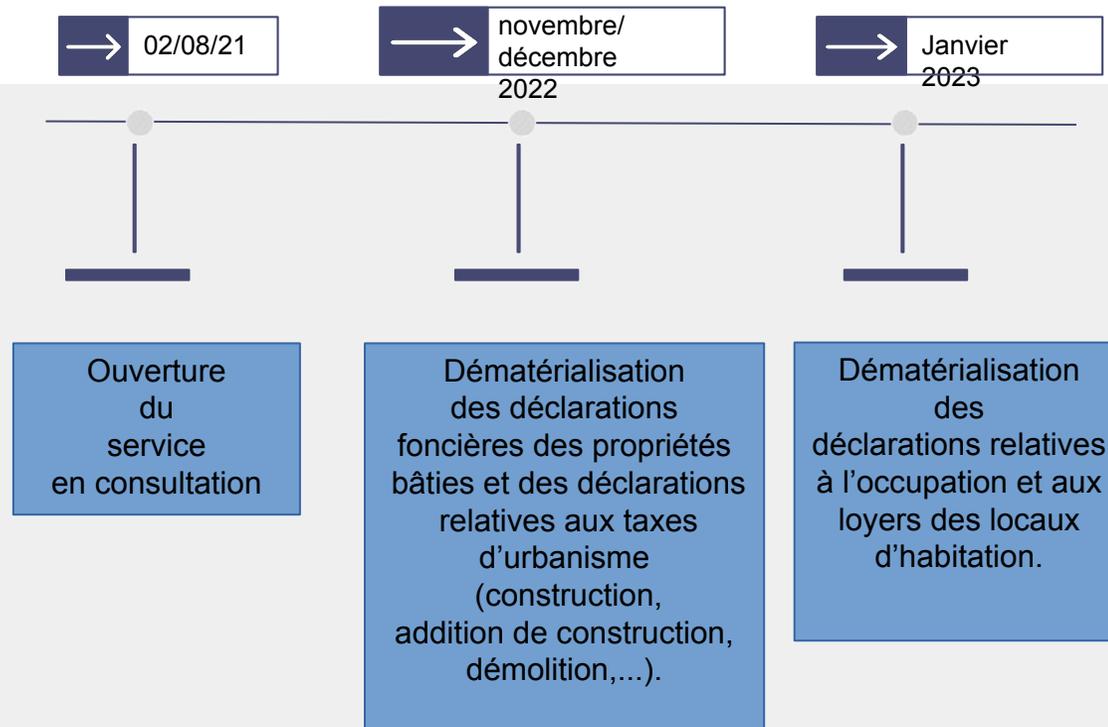
Sandrine MAJOREL-DELAGE, directrice de projet « Gérer mes biens immobiliers » (Bureau GF-1B)

Marina FAGES, cheffe de bureau Cadastre (Bureau GF-3A)

Anne-laure DROUERE, responsable de division, bureau du Cadastre
(GF-3A)

Une appropriation progressive des services offerts par GMBI

Rappel du Calendrier



Un nouveau
service GMBI
disponible à
l'automne
2022

La dématérialisation des déclarations foncières et de taxes d'urbanisme



Proposer un parcours unique de déclaration en ligne des éléments fonciers et de taxes d'urbanisme

- .Dématérialiser les déclarations foncières des propriétés bâties - locaux d'habitation, dépendances et locaux professionnels révisés (H1, H2, 6660-rev)
- .Transférer à la DGFIP la liquidation des taxes d'urbanisme pour les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées par les usagers dans les mairies à compter du 1^{er} septembre 2022

Les règles fiscales en matière foncière et les règles d'urbanisme en matière de taxe d'aménagement ne changent pas, seules les modalités déclaratives évoluent pour plus de simplicité !

Les aspects législatifs

La réforme de la taxe d'habitation et la mise en œuvre du service « Gérer Mes Biens Immobiliers »

Article 1418 du CGI : la nouvelle obligation déclarative en ligne à l'égard des usagers propriétaires avec une date limite de déclaration avant le 30 juin N pour une taxation de la situation d'occupation au 1^{er} janvier de l'année N

Article 1770 terdecies du CGI : une amende en cas d'erreur, omission ou insuffisance de 150 euros par local

Un décret d'application prévu été 2022, précisant les informations à déclarer par le propriétaire :

- l'état civil complet (ou siren et dénomination pour une entreprise telle que les SCI par exemple) du ou des occupants désignés sur le bail si le bien est loué ;
- la nature d'occupation principale ou secondaire si le propriétaire occupe à titre personnel le bien ;
- les périodes d'occupation et vacance.

Les aspects législatifs

La révision des valeurs locatives des locaux d'habitation

Le dispositif législatif acté par l'article 146 de la loi de finances pour 2020

- 1 Une déclaration des loyers par les bailleurs de locaux d'habitation avant le 1^{er} juillet 2023
- 2 Des simulations menées par la DGFIP sur la base des loyers collectés
- 3 Un rapport au Parlement en septembre 2024 présentant les conséquences de la révision

Faciliter le parcours usager

Une démarche unique pour deux obligations déclaratives

À compter du 3 janvier 2023, ouverture du nouveau service de déclaration en ligne au sein du service « Gérer Mes Biens Immobiliers » : le volet 3

2 déclarations :

- La déclaration d'occupation
- La collecte des loyers des locaux d'habitation pour la préparation de la future révision des valeurs locatives des locaux d'habitation prévue en 2026

Une seule démarche en ligne
Un parcours qui s'adapte selon les réponses de l'utilisateur

De la convention entre bailleurs sociaux et DGFIP jusqu' à GMBI

De nouvelles modalités pour déclarer l'occupation et le loyer

- **Le fichier retour du mois de novembre 2022**
Dernière transmission et complètement des invariants par les services
- **La fin du processus de dépôt via Poséidon**
Toutes les déclarations seront réalisées via le service « Gérer Mes Biens Immobiliers »
- **Une obligation généralisée à tous les propriétaires**
Bailleur social ou pas, tous les propriétaires sont soumis à la nouvelle obligation déclarative
- **Une déclaration au fil de l'eau**
Le service de déclaration est ouvert 365J / 365J
- **Un nouveau calendrier**
Obligation déclarative au plus tard le 30 juin de l'année pour l'occupation du local à la date du 1^{er} janvier N au lieu du 1^{er} février N
- **Un nouveau tracé de fichier**
Des informations complémentaires à déclarer par rapport à aujourd'hui : le lieu de naissance et les données relatives au loyer théorique mensuel
Communication du tracé à l'été 2022 pour pouvoir se préparer
- **Un pré-remplissage des informations connues**
La base de données sera préremplie avec les informations déjà connues par la DGFIP à l'issue de la taxation 2022

Qui peut consulter ou déclarer ?

Accès au service GMBI

- Tout titulaire de droit réel peut consulter les biens bâtis à partir de son espace personnel sécurisé sur impots.gouv.fr.
- Tout redevable principal de la taxe foncière peut procéder aux déclarations en ligne.
- Toute personne physique en indivision peut également accomplir la démarche occupation-loyer.
- Aujourd'hui, comme pour tout accès, il n'est pas possible pour une personne physique de déléguer à un tiers. Une expertise est en cours pour permettre l'accès à un mandataire.
- Pour toute personne morale propriétaire : la consultation et les démarches déclaratives pourront être réalisées à partir de leur espace sécurisé « professionnel » après création de leur espace et adhésion au service GMBI avec possibilité de déléguer l'accès aux personnes de leur choix.

Accès au service pour les professionnels

Rappels sur la documentation existante



Des pas-à-pas disponibles
sur le site impots.gouv.fr dans
la rubrique Documentation

□ Accès aux fiches et à la foire
aux questions téléprocédures

- **Disposer d'un espace professionnel**
> Fiche EP 2 : Créer un espace professionnel expert
- **Adhérer au service « Gérer mes biens immobiliers »**
> Fiche AIU 27 : Gérer mes biens immobiliers
- **Désigner des délégataires**
> Fiche SL 5 : Désigner des délégataires et consulter les délégations

Tableau de bord du service « Gérer mes biens immobiliers »

L'écran
d'accueil

MES BIENS

Filter les biens (par adresse, n° fiscal du local, etc.) Détailler les biens

 Appartement PARIS 9E (75009) 12 BD HAUSSMANN 120 m ² 6 pièces <a>Consulter	 Garage PARIS 9E (75009) 30 BD HAUSSMANN 12 m ² <a>Consulter	 Cave NOISY-LE-GRAND (93160) 4 AV MONTAIGNE 75 m ² 6 pièces <a>Consulter
 Local commercial BOULOGNE-BILLANCOURT (92120) 12 AV DU GENERAL DE GAULLE 125 m ² <a>Consulter	 Maison DEAUVILLE (14800) ADRESSE INDISPONIBLE ? 230 m ² 8 pièces <a>Consulter	 Piscine TROUVILLE (14360) 4 RUE DES BATEAUX <a>Consulter

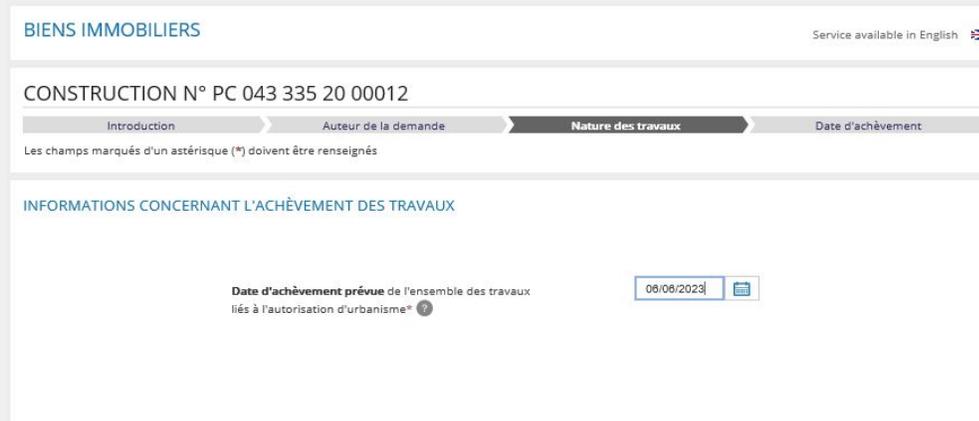
← 1 2 3 4 →

Le parcours de déclaration foncière et de TU

1 Dès que la DGFIP a connaissance d'une autorisation d'urbanisme, Une nouvelle « boîte de dialogue » est créée dans l'espace GMBI de l'utilisateur professionnel ou particulier



2 L'utilisateur est invité par courriel à se connecter à son espace personnel afin de répondre à une demande d'information et préciser la nature des travaux et la date prévisionnelle d'achèvement de ces travaux.



BIENS IMMOBILIERS Service available in English 

CONSTRUCTION N° PC 043 335 20 00012

Introduction > Auteur de la demande > **Nature des travaux** > Date d'achèvement

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés

INFORMATIONS CONCERNANT L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

Date d'achèvement prévue de l'ensemble des travaux liés à l'autorisation d'urbanisme*

Le parcours de déclaration foncière et de TU

3

Une fois la date d'achèvement atteinte, un nouveau courriel est envoyé à l'utilisateur afin de l'informer de ses obligations déclaratives et qu'il complète le parcours déclaratif.

L'utilisateur peut éventuellement déclarer une nouvelle date d'achèvement car ses travaux ont pris du retard.

Dans les 90 jours de l'achèvement de ses travaux, l'utilisateur complète le parcours déclaratif des éléments nécessaires à l'établissement de sa taxe foncière et à la liquidation des taxes d'urbanisme.

CONSTRUCTION ET TRANSFORMATION DE L'HABITAT

Préambule Description du bien Financement Récapitulatif

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés

BIEN PRINCIPAL - PIÈCES

Pour chacune des pièces du bien, indiquez leur nombre:

Pièces principales * <small>Salon, salle à manger, cuisine, chambre, bureau, ...</small>	<input type="text" value="4"/>
Pièces d'hygiène * <small>Salle de bain, salle d'eau, cabinet de toilettes, WC séparés, ...</small>	<input type="text" value="1"/>
Pièces annexes * <small>Entrée, couloir, mezzanine, dressing, ...</small>	<input type="text" value="0"/>
Veillez indiquer la surface totale au sol en m² de l'ensemble de ces pièces :	<input type="text" value="100"/> m ²
Veillez indiquer la surface créée au sol en m² de l'ensemble de ces pièces :	<input type="text" value="85"/> m ²

Cette surface est différente de celle retenue en loi Carrez

Avec une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 m

En cas d'addition de construction, renseignez uniquement la surface ajoutée

Le parcours déclaratif d'occupation du bien

Les premiers écrans

Merci de préciser l'occupation du bien : * ?

- Résidence principale
- Résidence secondaire
- Bien vacant (non meublé et non occupé)
- Occupé à titre gratuit
- Loué

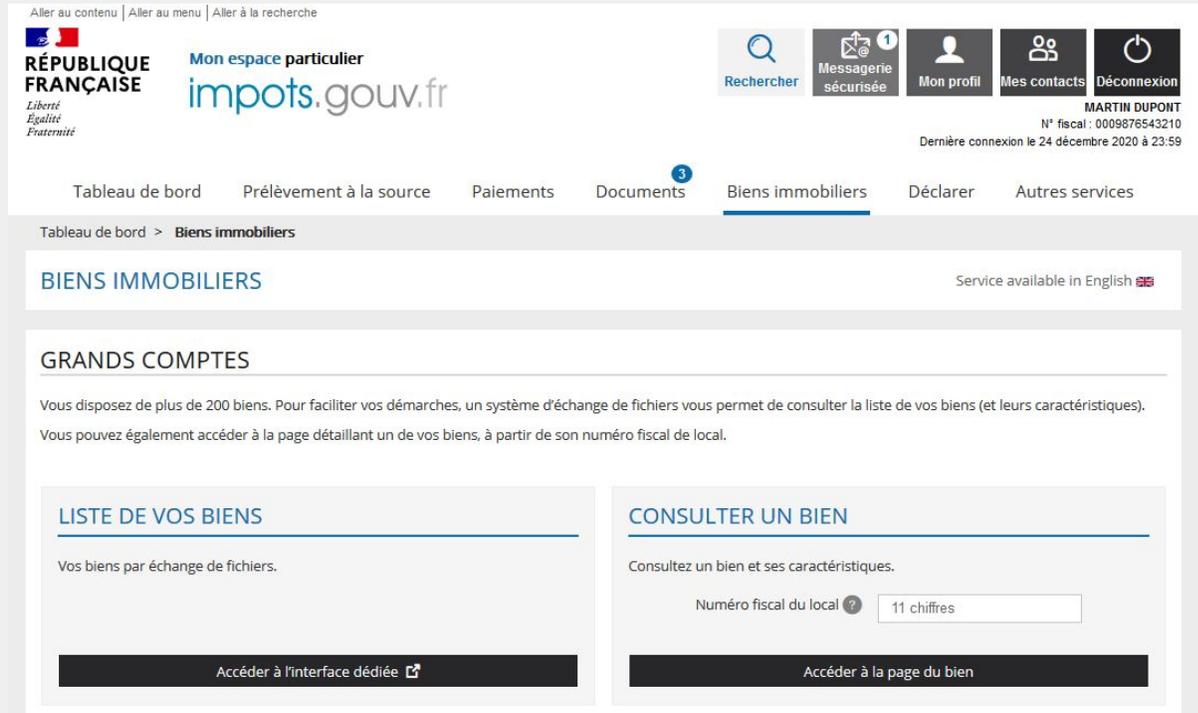
Précédent

Suivant

Enregistrer et quitter

Une interface dédiée aux propriétaires de plus de 200 biens

Un écran
d'accueil
selon son
profil



Allez au contenu | Aller au menu | Aller à la recherche

 **RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mon espace particulier
impots.gouv.fr

Rechercher   1  Mon profil  Mes contacts  Déconnexion

MARTIN DUPONT
N° fiscal : 0009876543210
Dernière connexion le 24 décembre 2020 à 23:59

Tableau de bord Prélèvement à la source Paiements Documents 3 **Biens immobiliers** Déclarer Autres services

Tableau de bord > **Biens immobiliers**

BIENS IMMOBILIERS Service available in English 

GRANDS COMPTES

Vous disposez de plus de 200 biens. Pour faciliter vos démarches, un système d'échange de fichiers vous permet de consulter la liste de vos biens (et leurs caractéristiques).
Vous pouvez également accéder à la page détaillant un de vos biens, à partir de son numéro fiscal de local.

LISTE DE VOS BIENS

Vos biens par échange de fichiers.

Accéder à l'interface dédiée 

CONSULTER UN BIEN

Consultez un bien et ses caractéristiques.

Numéro fiscal du local  11 chiffres

Accéder à la page du bien

Une interface dédiée aux propriétaires de plus de 200 biens

Interface dédiée à la gestion des biens par échange de fichiers

Consulter

Déclarer

Historique ¹

Consulter

Téléchargez la liste de vos biens et de leurs caractéristiques.

Choisissez le périmètre géographique :

Tous les départements
comportant au moins un de vos biens

Choisir un département
comportant au moins un de vos biens

 Télécharger

Une interface dédiée aux propriétaires de plus de 200 biens

La consultation

Consulter

Téléchargez la liste de vos biens et de leurs caractéristiques.
Choisissez le périmètre géographique :

Tous les départements
comportant au moins un de vos biens

Choisir un département
comportant au moins un de vos biens

Choisissez le département :

77 - Seine-et-Marne

Un département n'apparaît pas dans la liste ?

 Télécharger

La déclaration

Une interface dédiée aux propriétaires de plus de 200 biens

Consulter **Déclarer** Historique¹

EN 

Déclarer

Déclarer par fichier en 3 étapes :

1. Télécharger 2. Préparer 3. Envoyer

► 1. TÉLÉCHARGER MON FICHER-DÉCLARATION

Choisissez le type de déclaration à préparer :

Type de déclaration :
Sélectionnez... ▼

Département(s) :
Sélectionnez... ▼

Un département n'apparaît pas dans la liste ?

 Télécharger

L'utilisation des fichiers

Parcours classique ou grands comptes

- **Les propriétaires de - de 200 biens**
Déclaration au choix par le **parcours classique** ou par **fichier**
- **Les grands comptes**
 - Consultation via la liste des biens ou unitaire possible
 - Déclaration toujours réalisée par fichier
 - Possibilité de découper le fichier géographiquement pour faciliter la gestion

Différents niveaux d'aide

Une question sur le parcours usager ?

Parcours d'assistance

Pour les usagers sur Impots.gouv.fr

Une FAQ Usagers

Une rubrique dédiée aux bailleurs sociaux

Un formulaire de contact via la messagerie sécurisée sur le compte fiscal

Hors Impots.gouv.fr

Un numéro national d'appel

Le réseau France services



0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

Identification des locaux

Le numéro invariant = le numéro fiscal du local

- **Utiliser un langage simple et commun à tous**

Terminologie : numéro fiscal du local par analogie au numéro fiscal d'une personne

- **Identifier le local au niveau national**

Faciliter la recherche par une seule donnée

Dans les fichiers « Gérer Mes Biens Immobiliers »

Code de commune INSEE sur 5 caractères (département D, commune C),
soit pour la métropole DDCCC pour les DOM DDDCC.

Numéro séquentiel sur 7 caractères

Soit la combinaison suivante : DDCCCNNNNNNN

=> Suppression de la clé en fin de l'invariant

La communication autour du GMBI

Identité visuelle dédiée au service « Gérer mes biens immobiliers »



Sensibiliser et
accompagner
les usagers

Communication au travers des avis (cf.note de campagne des avis)

• Sur les avis TF avec une mention spécifique
« A compter de l'automne 2022, le service « Gérer mes biens immobiliers » disponible dans votre espace sécurisé, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires. Rendez-vous sur impots.gouv.fr »

• et un encart en l'appui des avis de TF



Consultez en ligne

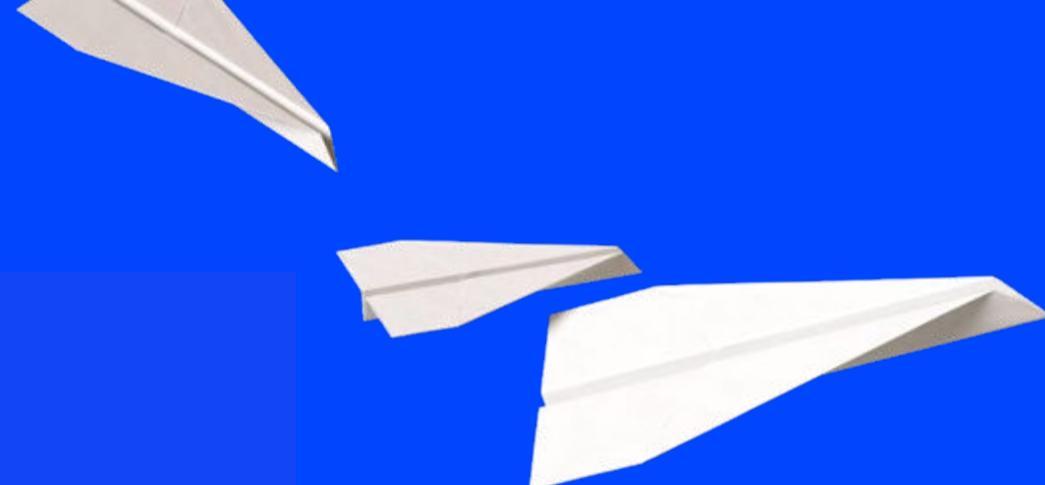


Déclarez en ligne

• Message repris sur les avis de THLV et TLV

Actions de communication dédiées qui s'intensifient auprès des usagers particuliers et des partenaires institutionnels

- Presse spécialisée
- Rencontres et séminaires
- Réseaux sociaux
- Courriels et courriers



Ouvrir les possibles

... Avec une gestion experte de la fiscalité locale pour les moyennes et les grandes entreprises.

cegid

Cegid Optitaxes :

Lecture Automatique de Documents, retour de la campagne 2021 suite à la dématérialisation des rôles de TF

- ❖ Plus de 16 500 rôles TF (80 clients TF) et presque 22 000 rôles CFE (100 clients) lu via la LAD

Ajustement des calculs de la simulation pour les locaux professionnels suite au transfert de la part départementale à la commune

- ❖ Révision du calcul de la simulation pour les locaux professionnels

Nouvelle version de Cegid Optitaxes

- ❖ Nouvelle charte graphique => harmonisation avec celle des autres produits Cegid
- ❖ Navigation plus fluide et simplifiée

Nouvelle page d'accueil

cegid Optitaxes Base de données : UAT Millésime 2022 BG

Voici la nouvelle version de Cegid Optitaxes Fermer

Bienvenue sur Optitaxes, Bernard !

Suivi déclaratif annuel

TABIF / TASS	7.14%
1329 DEF	0%
1330	0%
Déclaration des loyers	0%

Actualités

• 16/06 » PGC - Revue technique PGC

Désormais vous pouvez accéder à l'import PGC via le menu burger disponible au niveau de la liste des sociétés. Cet import permet d'avoir un pré-traitement de lecture du fichier vous donnant des informations du contenu avant import et vous affiche en fin de traitement d'import un compte rendu. A terme vous n'aurez plus besoin de sélectionner l'échéance et le type de contenu à importer, l'application le déterminera seule.

[Voir plus](#)

Gestion des documents
93 documents

Tickets et Améliorations
Accès CegidLife

Data
Choix

Echéances

JANVIER 2022

- AVIS RAR TF PGC JANVIER
Délai légal : 15/01/2022
- AVIS RS CFE PGC JANVIER
Délai légal : 15/01/2022

FÉVRIER 2022

- AVIS RAR TF PGC FEVRIER
Délai légal : 15/02/2022
- AVIS RAR TF PGC DECEMBRE
Délai légal : 15/02/2022
- AVIS RGD TF PGC FEVRIER
Délai légal : 15/02/2022
- AVIS RGD CFE PGC FEVRIER
Délai légal : 15/02/2022
- AVIS RS CFE PGC FEVRIER
Délai légal : 15/02/2022

MARS 2022

- TABIF / TASS
Délai légal : 01/03/2022
- 15702
Délai légal : 01/03/2022

[Voir plus](#)

cegid

Nouvelle présentation des tableaux

Sociétés

Sites

Subdivisions

Ajouter une société +

Recherche par établissement

INFORMATIONS SOCIÉTÉ

Actions	Code	Nom	N°	Voie	Code Postal	Ville	SIREN	Établissements	Sites	Tête de groupe IS CVAE	Groupe CVAE	Tête de reseau TASCOM	Société Immobilière	Périmètre
 	CFE-1	SOCIETE CFE 1			02220	BAZOCHES-ET-SAINT-THIBAUT	222222226			★		★	<input type="checkbox"/>	Cotisation Foncière des Entreprises
 	TASCOM-1	SOCIETE TASCOM 1	56	Rue des pins	69125	COLOMBIER-SAUGNIEU	400000006			★			<input type="checkbox"/>	Taxe sur les Surfaces Commerciale
 	DECLOYERS-1	SOCIETE DECLOYERS 1	233	RUE ALPHANUMERIQUE	44001	NANTES CHANTIERS	079556536			★	SOCIETE DECLOYERS 1	★	<input type="checkbox"/>	Déclaration des Loyers
 	TVS-1	SOCIETE TVS 1	9	Avenue de la liberté	06200	NICE	555555556			★		★	<input type="checkbox"/>	Taxe sur les Véhicules de Société
 	DECLOYERS-2	SOCIETE DECLOYERS 2	88	Rue du général Leclerc	13008	MARSEILLE	079555488				SOCIETE DECLOYERS 1	★	<input type="checkbox"/>	Déclaration des Loyers
 	TABIF-1	SOCIETE TABIF 1	21	Rue du Saut	75008	PARIS 8E				★		★	<input type="checkbox"/>	Taxe sur les Bureaux en Ile de Franc
 	SEB1	SB HABITAT SUD	0000	Avenue de la mer noire	13013	MARSEILLE 13E ARRONDISSEMENT	100000009			★		★	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe foncière, CVAE, CFE
 	SEB2	Société SEB2	1852	Cours Mirabeau	13100	AIX-EN-PROVENCE	200000008			★		★	<input type="checkbox"/>	SUDEST
 	TESTS IMPORTATIONS	TESTS IMPORTATIONS					400000006			★		★	<input type="checkbox"/>	
 	ETAFI	SARL 15	14	Route de BEauvue	13011	MARSEILLE 11E ARRONDISSEMENT	079556478			★		★	<input type="checkbox"/>	
 	ETAFI2	SARL 151	20	Chemin de la Rotonde	13011	MARSEILLE 11E ARRONDISSEMENT	079556460			★		★	<input type="checkbox"/>	
 	IMPORT_SEB	Seb pour importation	4085	Rue de la paix	69004	Lyon 4	444444442			★	Seb pour importation	★	<input type="checkbox"/>	
 	IMPSEB&FILLE1	Seb fille 1 & importation	4086	Rue de fille 1	69005	Lyon 5	400000006				Seb pour importation	★	<input type="checkbox"/>	

Nouvelle présentation des formulaires

cegid Optitaxes Base de données : UAT Millésime 2022

Parc Immobilier > Sociétés > Société

- Société
- Adresses
- Modules
- Dates & signataires
- Informations modules
- Champs personnalisés
- Operations

Nom/Prenom ou Dénomination

Code société (Obligatoire) CFE-1	Dénomination (Obligatoire) SOCIETE CFE 1
Code SIREN (Obligatoire) 22222226	Code FRP
Code NACE	Appliquer à tous les établissements
Périmètre 0001 - Cotisation Foncière des Entreprises	Q X
E-mail comptable	

Propriétaire [Renseigner automatiquement](#)

Nom	Prénom
Numéro SIREN	Numéro SIRET
Code postal	Adresse
Sigle	
Gestionnaire	

Une expertise à 360°

- Partenaire intégrateur et formateur Cegid optitaxes : servir le logiciel et en optimiser les fonctions



Intégration

Déploiement de vos systèmes
d'information fiscaux

- Pilotage de projet
- Migration de données
 - Paramétrages
 - Formation



Saas et audit

Identification des leviers
d'optimisation

- Analyse du patrimoine
- Croisement des données
 - No Code & Law code
 - Développements



Délégation

Accompagnement à la
réalisation des déclarations
fiscales

- Collecte des données
- Déclarations et contrôles
 - Télétransmissions



Q & A



merci
de votre attention



cegid